

# RAPPORT D'ACTIVITE

ASSOCIATION DES MAIRES ET DES  
PRESIDENTS D'EPCI D'EURE-ET-LOIR

*Du 1<sup>er</sup> janvier 2022  
au 31 décembre 2022*



# PRESENTATION DE L'AMF28

---

## Son objet social :

Les statuts de l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI d'Eure-et-Loir, régie par la Loi de 1901, ont été déposés le 26 mai 1956. Communément appelée AMF28, l'Association a considérablement évolué depuis sa création. Elle a, au fil du temps, défini ses fondamentaux, à savoir, le conseil juridique, la formation des élus et l'information, tant par des réunions que par des publications régulières. Depuis juin 2000, l'Association a pour titre : « Association des Maires et Présidents d'Etablissement Public de Coopération Intercommunale d'Eure-et-Loir ». Depuis cette date, l'AMF28 répond sur les questions relevant de l'intercommunalité.

Depuis sa création, 7 Présidents se sont succédés à la tête de l'AMF28 :

- Maurice VIOLETTE (1956-1960), Maire de DREUX
- Joseph PICHARD (1961-1967), Maire de CHARTRES
- Marcel GAUJARD (1967-1975), Maire de CHARTRES
- Raymond POIRIER (1975-1989), Maire de LUISANT
- Martial TAUGOURDEAU (1989-2001), Maire de TREMBLAY-LES-VILLAGES
- Gérard HAMEL (2001-2019), Maire de DREUX
- Joël BILLARD depuis octobre 2019, Maire de BONNEVAL

L'AMF28 est administrée par un conseil d'administration composé de 38 membres dont 2 membres à titre consultatif :

- 30 Maires,
- 5 Président d'EPCI,
- Le Président du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir,
- Le Président de l'Association des Maires Ruraux d'Eure-et-Loir, membre consultatif
- Le Président des Anciens Maires et Adjoints (ADAMEL), membre consultatif

Le dernier renouvellement du Conseil d'administration a eu lieu en octobre 2020 suite au renouvellement des conseils municipaux.

L'AMF28 compte actuellement 480 adhérents dont 365 communes et 70 EPCI (comprenant des EPCI à fiscalité propre et des syndicats). Chacun de ces membres est de droit bénéficiaire de tous les services que propose l'AMf28, à savoir, un service juridique disponible tous les jours de l'année (sauf une semaine de fermeture du 25 au 31 décembre de chaque année), la possibilité de bénéficier de journées de formation dispensées par des spécialistes (avocats, experts...) à un prix avantageux, la communication des dernières actualités juridiques et la

possibilité de participer à des réunions d'information sur des thèmes intéressants tout particulièrement les élus.

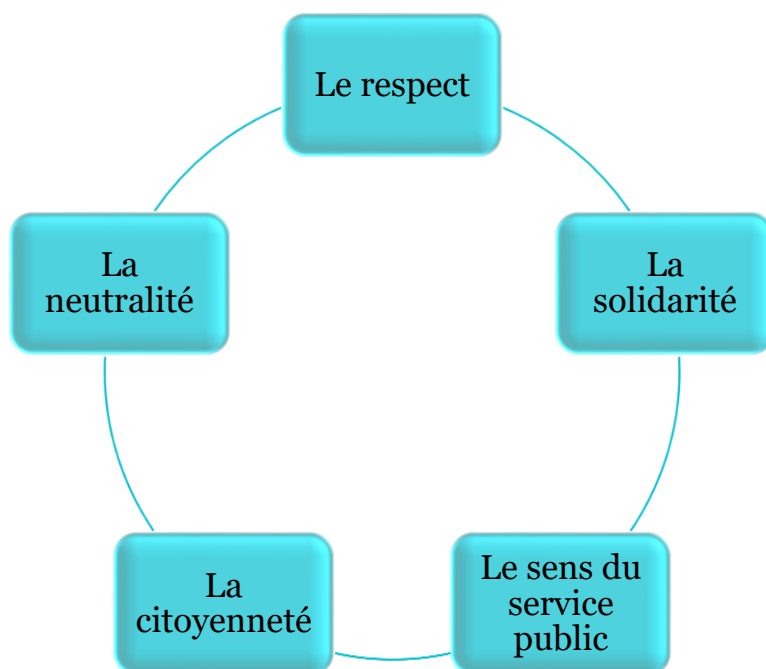
L'AMF28 a à cœur de remplir au mieux ses missions et de pouvoir accompagner les élus tout au long de leur mandat.

L'AMF28 a été créée le 26 mai 1956 (enregistrée en juillet 1956). Elle est régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et elle est affiliée à l'Association des Maires de France et adhérente à Mairie 2000 et elle est affiliée à l'AMF depuis 2017.

La dernière modification des statuts a été réalisée le 14 septembre 2019 suite au changement de président. L'association comprend 365 Mairies adhérentes (soit 100% des communes du département) et environ 70 intercommunalités dont 10 EPCI à fiscalité propre.

Elle a pour objet de faciliter l'exercice de la fonction de Maires et de Présidents d'EPCI, de leur permettre de mettre en commun leurs activités, leurs expériences, de créer entre eux des liens de solidarité et d'amitié et d'assurer la formation et l'information des élus.

## Ses valeurs :



# Ses moyens :

## Moyens techniques

---

L'Association des Maires d'Eure-et-Loir et Présidents d'EPCI a son siège au 6 rue Louis Pasteur 28630 Le Coudray. Elle est accessoire à la propriété des locaux qui comprennent :

- Cinq bureaux administratifs
- Une salle dédiée à la formation des élus spécifiquement aménagée à cet effet qui est également utilisée pour des réunions. Elle est équipée pour réaliser des WEBINAIRES et visioconférences.

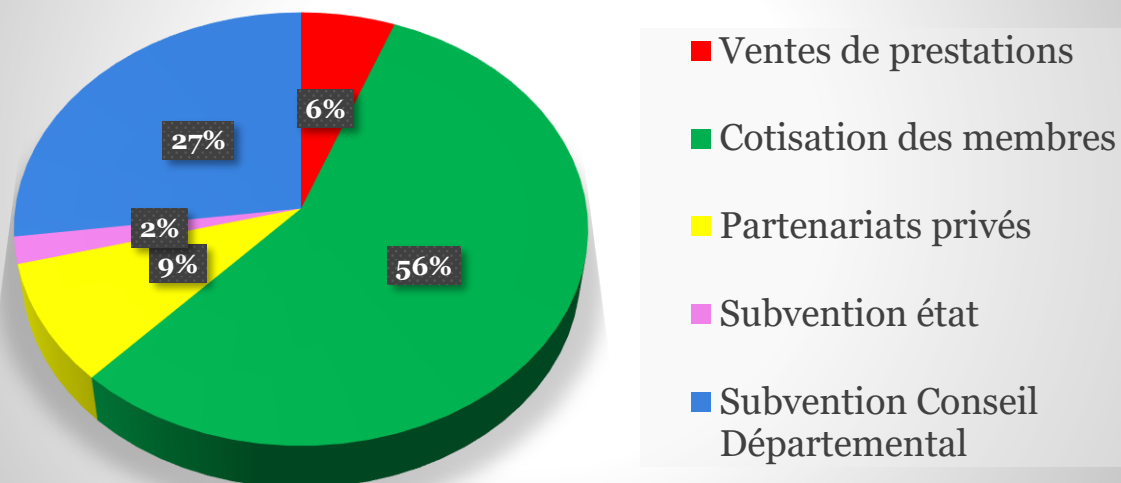
## Moyens humains

---

|  |                                   |   |
|--|-----------------------------------|---|
|  | <b>Paule CHERRE</b><br>Directrice |   |
| <b>Laura LE GAL</b><br>Assistante de direction |                                   | <b>Corinne CHABOCHE</b><br>Assistante administrative déléguée |
| <b>Rajen MONTAROUX</b><br>Juriste              |                                   | <b>Lucmilia VALERE</b><br>Animatrice départementale           |



### LE FINANCEMENT DE L'AMF28



# PRESENTATION DETAILLEE DES ACTIONS PROPOSEES

---

Notre activité s’articule autour de la diffusion d’informations (publications, organisation de réunions d’information) et le conseil (réponses individualisées aux questions des élus, notamment juridiques) ; la formation des élus complète logiquement notre offre de service. L’AMF28 propose des formations en interne ou animées par des prestataires externes qui sont sollicités en fonction des thématiques. Les formations sont ouvertes aux adhérents et aux non adhérents.

Pour les élus, la formation est un moment privilégié de partage d’expériences et l’occasion d’exposer un problème dans un dialogue personnalisé et direct avec un expert-formateur. Elle lui permet de nouer des relations avec ses collègues.

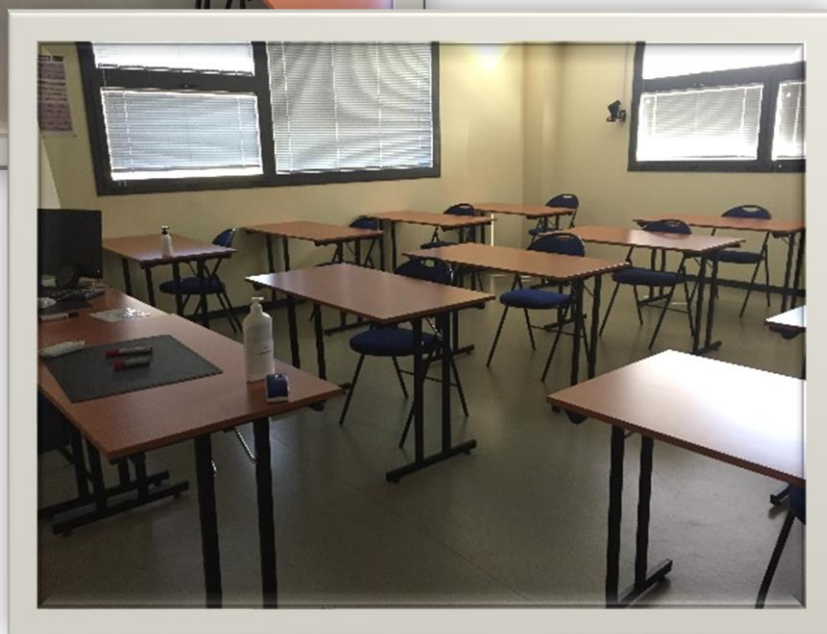
La dimension collective et personnelle est fondamentale. Elle se manifeste par l’organisation de formations réunissant l’ensemble des élus d’une même collectivité autour d’une problématique donnée ou d’un stage réunissant des élus de différentes collectivités pour partager les difficultés auxquelles ils sont confrontés et les solutions déployables pour les résoudre.

Notre rôle est d’identifier les facteurs (technologiques, nouvelles pratiques, dispositifs, actualités...) qui sont sources de changement et par conséquent, sources de besoin en formation.

L’enjeu de la formation des élus locaux ne se limite pas aux connaissances qu’elle permet d’acquérir, il tient également au fait qu’elle constitue une opportunité de créer des solidarités entre élus, de débattre, ou de découvrir des points de convergence.

L’ensemble des élus locaux ressentent un besoin de professionnalisation directement lié aux évolutions de l’action publique locale : le développement de la décentralisation, la contrainte budgétaire, le sentiment accru de vulnérabilité vis-à-vis du risque pénal sollicitent des compétences de plus en plus diversifiées pour lesquelles une mise à niveau régulière est indispensable accentuée par l’exigence des citoyens qui attendent des réponses rapides à des problèmes de la vie quotidienne.

De plus, les questions posées dans le cadre du conseil juridique nous permettent de déceler les inquiétudes et problématiques auxquelles les élus sont confrontés.





# LE CONSEIL JURIDIQUE

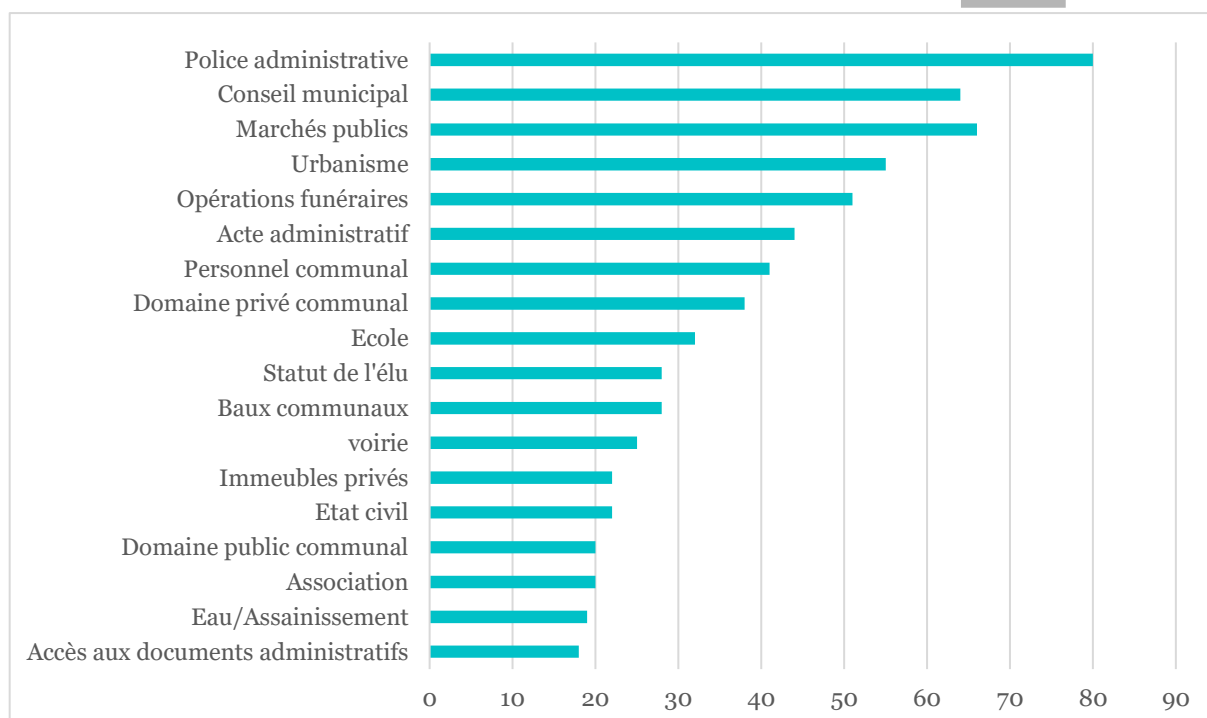
L'AMF28 conseille les élus. En garantissant la neutralité et la confidentialité, elle examine et apporte des réponses aux questions qui lui sont posées.

Les élus et leurs collaborateurs interrogent au quotidien nos juristes pour assurer la sécurité juridique de leurs actes.

Cette année, nous avons répondu à 780 questions juridiques, entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022. Il s'agit du nombre de questions qui ont fait l'objet d'un enregistrement sur notre base de données uniquement. En effet, certaines questions posées oralement (appel téléphonique ou lors de rencontre) et pour lesquelles une réponse immédiate est apportée, ne sont pas enregistrées.

Les communes nous ont le plus sollicité (91%) par rapport aux intercommunalités contre 92% que l'an dernier. Il faut cependant considérer que les intercommunalités ne représentent que 16 % de nos adhérents. Nous avons été sollicité à 7 reprises par la plus grosse intercommunalité du département, ce qui pour nous est un gage de reconnaissance et de fiabilité.

## Principaux thèmes abordés :



## La veille juridique :

Dans le cadre du conseil juridique, nous avons également effectué et transmis à nos adhérents 12 veilles juridiques, soit une par mois (le 15). La veille juridique permet une réelle anticipation des collectivités aux évolutions de leur environnement législatif, en effet elle permet de collecter des informations dès l'annonce de projets de lois, ou même de simples rumeurs, optimisant la réactivité des collectivités et leur capacité d'adaptation.

Elle est transmise par messagerie via notre plate forme Innogam

## LES SESSIONS DE FORMATION

---



Nous avons organisé et animé 14 sessions de formation entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 31 décembre 2022. Un certain nombre de sessions ont été annulées par manque d'inscriptions. Il apparaît que leur formation n'est pas une priorité pour les élus.

Seulement 1/3 des stagiaires ont activé leur droit au DIFélu, pour les autres le financement a été assuré par le budget de la collectivité.

Nous avons dispensé **86 heures de formations** au cours de cette année, pour un total de **82 stagiaires**. Les personnes qui ont suivi plusieurs sessions ne sont comptabilisés qu'une seule fois.

L'ensemble des formations dispensées représente **607 heures d'apprentissage en 2022**.

## Liste des formations réalisées :

|   |
|---|
| <i>Passation et exécution des marchés publics VISIO</i>                         |
| <i>Les budgets : le fonctionnement</i>  |
| <i>Les budgets : l'investissement</i>   |
| <i>La gestion de la dette, Optimiser les ressources, Maitriser les dépenses</i> |
| <i>La gestion de la voirie</i>  |
| <i>Construire et Porter un Projet de territoire</i>                             |
| <i>L'élu et les cultes</i>  |
| <i>Les budgets : le fonctionnement</i>  |
| <i>Les budgets l'investissement</i>   |
| <i>Le passage à la M57</i>  |
| <i>La transition écologique, l'élu et l'environnement</i>                       |
| <i>La responsabilité pénale des élus</i>  |
| <i>Le financement des équipements publics</i>                                   |
| <i>Le passage à la M57</i>  |

## LES REUNIONS ET LES RENDEZ-VOUS

---

**Nb- ne sont pas comptabilisés :**

- Les groupes de travail et réunions internes type « réunions d'équipe ».
- Les comités et commissions auxquels ont pu assister nos élus en représentation de l'AMF28, car nous n'avons pas l'information.
- Les réunions hebdomadaires de soutien pour l'Ukraine.

### Les réunions :

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 31 décembre 2022 **nous avons assisté et/ou organisé 73 réunions.**

Certaines ont été organisées par les services de l'Etat, Le Conseil Départemental et l'AMF. Il s'agissait de réunions informatives pour les élus ou de réunions de travail ayant pour objectif l'organisation de manifestations ou d'évènements. Un certain nombre de réunions se sont

tenues par Visioconférence ce qui a permis d'éviter les déplacements, tels les 9 WEBINAIRES que nous avons-nous même organisés.

Un certain nombre de réunions ont été consacrées à l'organisation des aides pour l'Ukraine ainsi qu'à l'accueil des réfugiés.

### Quelques exemples de réunions que nous avons organisées ou aidé à l'organisation :

#### ➤ *Réunion de sensibilisation*

- Aux bonnes pratiques procédurales en matière judiciaire (avec le Tribunal de Chartres) : juin 2022

#### ➤ *Réunions d'informations*

- La réforme de la formation des élus (25/02/2022)
- La Cyber sécurité (10/03/2022)
- Les assises de la ruralité (de mars à octobre 2022)
- Les aides aux territoires (25/04/2022)
- La publicité des actes administratifs (06/07/2023)
- La banque des territoires (26/08/2022)
- Intramuros (23/09/2022)
- La poste au-delà de la Loi 3ds (21/10/2022)
- La retraite (04/11/2022)
- La Réforme du régime de responsabilité des GESTIONNAIRES publics (25/11/2022)
- 4 réunions sur l'habitat indigne (de janvier à novembre 2022)
- La complémentaire santé solidaire (16/12/2022)

## Les rendez-vous :

Dans la période considérée nous avons organisé et participé à 76 rendez-vous. Cela concerne des rendez-vous individuels avec des élus pour évoquer des points particuliers, parfois juridiques et pour un accompagnement dans le cadre de projets, tels que l'aide au montage de dossiers de demande de subvention.

Il s'agit également de rendez-vous avec des prestataires ou partenaires qui souhaitent proposer leur service aux collectivités, ces rencontres permettent de vérifier l'intérêt collectif et de mettre en place des actions d'informations et de formations pour les élus.

Et puis des rendez-vous les services de l'Etat et du Conseil Départemental ou organismes locaux dans le cadre d'échanges d'informations.

## Exemple de rendez-vous :

### ➤ *Les rendez-vous thématiques*

- La gestion de l'aide pour l'Ukraine
- Les assises de la ruralité
- La préparation du congrès annuel
- La préparation du voyage d'étude à Bruxelles
- Les partenariats

## Les grands rendez-vous :

Le colloque des Elus d'Eure-et-Loir (21/01/2022)

Les assises de la ruralité (mars à octobre 2022)

Le congrès des Maires et Présidents d'EPCI (10/09/2022)

Le voyage d'étude à Bruxelles (du 8 au 10 novembre 2022)

Le congrès des Maires à Paris (23/11/2022)

*Le colloque des élus  
21/01/2022*



*Le congrès des maires AMF28  
10/09/2022*



*La commission européenne*  
*09/11/2022*

# LES CAFES RENCONTRES

## Le principe :

Les « café-rencontre » sont des moments de partages conviviaux et ouverts pour répondre aux questions des élus et apporter le soutien dont chacun peut avoir besoin. Nous avons mis en place des permanences mensuelles pour échanger sur différents sujets autour d'un café.

Ces rencontres ont lieu tous les 1ers mercredis après-midi de chaque mois



FÉVRIER 2022 MAIRES DE FRANCE 21

## En direct DES AD

L'AMF s'appuie sur un réseau structuré d'associations départementales de maires. Cette rubrique se fait l'écho de leur actualité. PAR X.B.



**AMF 87**

### Engagement pour la laïcité

Stéphane Delautrette, président de l'Association des maires et élus de la Haute-Vienne, accompagné de Jean Daniel, président du Comité laïcité République (CLR) Limousin, et de Jean-Claude Leblois, prési-

### AMF 28 « Café-rencontre » avec les élus











Depuis octobre 2021, l'AD d'Eure-et-Loir tient, le premier mercredi de chaque mois, un « café-rencontre » conçu comme un moment « de partages conviviaux et ouverts pour répondre aux questions des élus et apporter le soutien dont chacun peut avoir besoin ». Ce dialogue est organisé, avec un horaire précis, un sujet choisi et un animateur compétent (juriste, directrice de l'AD). Les sujets sont arrêtés au préalable par les élus. Après l'école, les déchets sauvages et la communication, une réunion sera dédiée à « la période pré-électorale » en février. [www.am28.asso.fr](http://www.am28.asso.fr)

### Europe : tout savoir sur les fonds

Lors d'une visio-conférence sur les règles d'utilisation des fonds européens, organisée par l'AMF le 6 janvier, Pauline Tivelet, chargée de mission Europe, a présenté les principaux fonds structurels (Feder, FSE +, Feader, Leader) et les programmes thématiques (tel Erasmus+), dans un contexte où la programmation 2014-2020 finira en 2023, parallèlement au lancement des projets pour 2021-2027. « On ne peut utiliser qu'un seul fonds pour cofinancer un projet », a rappelé Pauline Tivelet. Les élus porteurs de projets doivent s'adresser à leur région, dont le « programme opérationnel » décline ses actions au regard des objectifs de la politique de cohésion de l'UE. L'AMF tiendra des « commissions Europe décentralisées » et des journées d'information dans

## Les thèmes qui ont été abordés au cours de l'année 2022 :

-  Les élus et la période pré-électorale (02/2022)
-  Epicerie solidaire (03/2022)
-  La gestion du temps (04/2022)
-  Présentation du CNAASS (05/2022)
-  L'Europe et ses institutions (06/2022)
-  Les enjeux du numérique sur le territoire (10/2022)
-  La réforme de la publicité des actes administratifs (11/2022)
-  Les conventions mutualisées dans le cadre de la prise en charge des dépenses liées à la santé (12/2022)

## LES PRINCIPALES ALERTES ET INFORMATIONS TRANSMISES PAR MESSAGERIE AUX MAIRIES ET EPCI

---

L'information des Maires et des Présidents d'EPCI adhérents constitue une des missions essentielles de l'association.

Nous envoyons régulièrement des informations via notre plateforme INNOGAM sous forme de mailing à l'ensemble des collectivités adhérentes.

Il s'agit également de relayer des circulaires, de la documentation venant de différents organismes publics, service de l'Etat ainsi que de permettre aux élus de prendre connaissance de la mise en place des sessions de formations que nous organisons.

<https://fr.depositphotos.com/vector-images/sac->





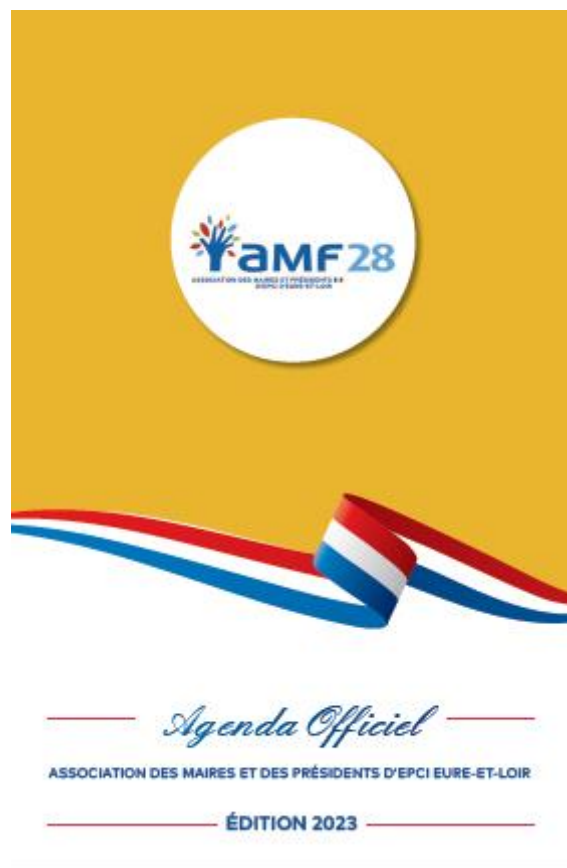
# LA LETTRE DES MAIRES ET AUTRE PUBLICATION

---

## L'agenda 2023 :

Pour la seconde fois, notre association a publié un agenda pour l'année 2023. Celui-ci a fait l'objet d'une large distribution auprès des collectivités, et EPCI avec la carte de vœu du Président. Ces envois effectués par voie postale ont été financés par la société « Les dossiers de l'élu ».

Il a également été diffusé auprès de nos partenaires, des services de l'Etat et des organismes avec lesquels nous sommes amenés à travailler tout au long de l'année. Ceci n'a pu être possible qu'avec l'aide financière de nos partenaires qui ont acheté des espaces publicitaires couvrant l'ensemble des frais d'édition et de publication.



## La lettre des maires :

Comme tous les ans, l'AMF28 publie la « Lettre des Maires » d'Eure-et-Loir deux à trois fois par an. Rédigée et réalisée en interne par les collaborateurs, elle est imprimée par le Conseil Départemental dans le cadre d'un partenariat.

La « Lettre des Maires » rassemble des informations pratiques et de l'actualité juridique.





# la lettre des **MAIRES** d'Eure-et-Loir

N° 82 juin 2022

## DOSSIER



Cérémonie d'ouverture des Assises de la ruralité le 4 mars 2022

**LES RÉFLEXES DU MAIRE...**  
...LE MAIRE ET L'OPPOSITION

**UN POINT SUR :**  
LA MISE À DISPOSITION D'UN AGENT  
AU PROFIT D'UN AUTRE ORGANISME

**BRÈVES :**  
PERMIS NÉCESSAIRES À LA CONDUITE  
D'UN TRACTEUR TONDEUSE



# la lettre des **MAIRES** d'Eure-et-Loir

N° 83 novembre 2022

## DOSSIER



Congrès des Maires 2022

**LES RÉFLEXES DU MAIRE...**  
...FACE AUX PUBLICITÉS TEMPORAIRES

**UN POINT SUR :**  
LA LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS  
3 ANS APRÈS

**BRÈVES :**  
DÉROGATION AUX RÈGLES D'ILLUMINATION  
LORS DE LA PÉRIODE DE NOËL



# LES COMMISSIONS ET COMITES

---

**Répertoire des représentants de l'AMF28 nommés au sein des commissions, comités ou conseils départementaux, régionaux et nationaux.**

## **Commission d'attribution de la Dotation d'Équipement de Territoires Ruraux (DETR)**

### **Titulaires Communes :**

*Bruno PERRY, Maire de Yèvres*  
*Philippe RENAUD, Maire de Nogent-le-Roi*  
*Evelyne DELAPLACE, Maire de Vert-en-Drouais*  
*Marc GUERRINI, Maire de Les Villages Vovéens*  
*Patrick MARTIN, Maire de Mottereau*

### **Titulaires Intercommunalités :**

*Eric GERARD, Président CDC Terre du Perche*  
*Benoît PELLEGRIN, Président CDC Cœur de Beauce*  
*Joël BILLARD, Président CDC Bonnevalais*  
*Xavier NICOLAS, Président de la CDC des Forêts du Perche*  
*Harold HUWART, Président CDC du Perche*  
*Fabien VERDIER, Président CDC Grand Châteaudun*

## **Commission Départementale de Conciliation en matière d'Urbanisme**

### **Titulaires Communes :**

*Damien STEPHO, Maire de Vernouillet*  
*Michel CHARPENTIER, Maire de Fontenay-sur-Eure*  
*Gilles ROUSSELET, Maire de Montharville*  
*Hervé PERCHERON, Adjoint Sainville*  
*Philippe MORELLE, Maire de Vieuvicq*  
*Bertrand MASSOT, Maire de Luisant*

### **Suppléants communes :**

*Marie-Laure MEZARD, Conseillère municipale de Saint-Piat*  
*Éric JUBERT, Adjoint de Bonneval*  
*Michaël BLANCHET, Maire de Saint-Piat*  
*Evelyne DELAPLACE, Maire de Vert-en-Drouais*  
*Marc MOLET, Maire de Soulaire*  
*Philippe LECHEVALLIER, Maire de Dampierre-sur-Avre Titulaire*

### **Intercommunalités :**

*Pierre-Frédéric BILLET, Vice-président Communauté d'Agglo du Pays de Dreux*

### **Commission Départementale du Titre de Séjour**

**Titulaire :**

*Michel CHARPENTIER, Maire de Fontenay-sur-Eure*

**Suppléants :**

*Jean-Marc TARDIVENT, Maire de Germainville Titulaire Intercommunalités :*

*Marie Christine LOYER, Vice-Présidente CDC Forêt du Perche*

### **Commission Départementale de présence postale territoriale**

**Communes de moins de 2000 Habitants :**

**Titulaires Communes :**

*John BILLARD, Maire de Le Favril Suppléant Communes*

*Mickaël TACHAT, Maire Mittainvilliers-Vérigny Communes de plus de 2000*

*Habitants : Titulaire Communes :*

*Pierre SANIER, Maire de Bû Suppléant Communes :*

*François BELHOMME, Maire d'Épernon*

**Groupement de Communes :**

**Titulaires :**

*Victor PROVÔT, Vice-Président de la CDC Terres de Perche*

*Suppléant :*

*René ROUSSEL, Vice-Président de la CDC Terres de Perche*

**Zones urbaines sensibles :**

**Titulaires :**

*Jérémy CRABE, Adjoint au Maire de Nogent-le-Rotrou Suppléant :*

*Guillaume BONNET, Adjoint au Maire de Chartres*

### **Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers**

**Titulaires Communes**

*Denis-Marc SIROT-FOREAU, Maire d'Amilly*

*Guy MAURENARD Saint-Aubin-des-Bois Suppléants Communes*

*Gilles PINEAU, Maire Meslay-le-Grenet*

*Philippe GALLIOTO, Maire Coltainville*

**Titulaires Intercommunalités**

*Max VAN DER STICHELE, Maire Ver-lès-Chartres, représentant Chartres*

*Métropole*

**Suppléant Intercommunalités**

*Dominique PETILLON, Maire Houville-la-Branche représentant Chartres*

*Métropole*

### **Commission Départementale Aménagement foncier**

#### **Titulaires Communes :**

*Marie-Paule DOS REIS, Maire de Cernay  
Denis Marc SIROT FOREAU, Maire d'Amilly  
Benoît GUESLIN, Maire de Bouville  
Hervé HARDOUIN, Maire de Boncé*

#### **Suppléants Communes :**

*Pascal LECLAIR, Maire de Nogent-sur-Eure  
Daniel BOUYGUES, Maire de la Gaudaine  
Stéphanie COUTEL, Maire de Manou  
Jacques JAHANDIER, Adjoint de la Ferté-Vidame*

### **Commission Locale de l'Eau SAGE LOIR**

#### **Titulaires Communes :**

*Patrick MARTIN, Maire de Mottereau  
Denis GOUSSU, Maire de Neuvy-en-Dunois  
Patrick JEANNE, Conseiller Municipal Bonneval  
Martial LECOMTE, Maire de Marolles-les-Buis*

#### **Suppléants Communes :**

*Nicolas BELHOMME, Conseiller municipal Châteaudun  
Gérard BESNARD, Maire de Morancez  
Frédéric SAMSON, Conseiller municipal Saintigny  
Bertrand ARBOGAST, Adjoint à Saint-Denis-Lanneray  
Alain HESLOUIN, Conseiller municipal Bonneval Titulaire Intercommunalités :  
Jean-François PLAZE, Vice-Président Chartres Métropole*

### **Commission Départementale Nature des Paysages et des Sites "Carrière et Site et Paysage"**

#### **Titulaires Communes :**

*Pascal LECLAIR, Maire de Nogent-sur-Eure  
Romain ROUAULT, Maire de Gasville-Oisème*

#### **Suppléants Communes :**

*Denis-Marc SIROT-FOREAU, Maire d'Amilly  
Philippe LECHEVALLIER, Maire de Dampierre-Sur-Avre*

## Conférence Territoriale de l'Action Publique

### **Titulaires Communes :**

*Etienne ROUAULT, Maire de Champhol*  
*Mickaël BLANCHET, Maire de Saint-Piat*

### **Suppléants Communes :**

*Pierre-Frédéric BILLET, Maire de Dreux*  
*Victor PROVÔT, Maire de Thiron-Gardais*

### **Titulaires Intercommunalités :**

*Benoît PELLEGRIN, Président CDC Cœur de Beauce Suppléant intercommunalité*  
*Philippe SCHMIDT, Président CDC entre Beauce et Perche*

## Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDA) : Collèges personnes âgées

### **Titulaire Communes :**

*Delphine BRETON, Adjointe à Toury*  
*Michèle CAT, Maire de Saint-Eman*

### **Suppléant Communes :**

*Hervé SALMON, Adjoint à Thimert-Gâtelles*  
*Fabienne DUPIN, Adjointe à Poisvilliers*

## Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDA) : Collèges personnes handicapées

### **Titulaires Communes :**

*Brigitte GILLES, Adjointe à Yermenonville Marie José GOFRON, Adjoint Nogent-le-Roi*

### **Suppléantes Communes :**

*Michèle CAT, Maire de Saint-Eman*  
*Delphine BRETON, Adjointe à Toury*

### **Conseil Territorial Santé d'Eure-et-Loir**

**Titulaires Communes :**

*Fabien VERDIER, Maire de Châteaudun*

*Jean-Pierre GORGES, Maire de Chartres*

**Suppléant Communes :**

*Sofiane SOHBI BALLAG, Adjoint et médecin à Châteaudun*

*Sophie GORET, Adjoint déléguée à la Santé à Chartres*

### **Conseil Départemental de l'Environnement et Risques Sanitaires et Technologiques (CODEREST)**

**Titulaires Communes :**

*Florent GAUTHIER, Maire de Lucé*

*Damien BOUTICOURT, Adjoint Mittainvilliers-Vérigny*

*Joël FAUQUET, Maire de Montigny-le-Chartif*

**Suppléants Communes :**

*Alain BELLAMY, Maire de Clévilliers*

*Nathalie VELIN, Maire de Guainville*

*Sébastien LEROUX, Adjoint à Dreux*

### **Commission Départementale de médiation et de logement**

**Titulaires Communes :**

*Gilles ROUSSELET, Maire de Montharville*

*Michel CHARPENTIER, Maire de Fontenay-sur-Eure*

**Suppléants Communes :**

*Gérald GARNIER, Maire de Bailleau-Armenonville*

*Stéphane MAGUET, Maire de Janville-en-Beauce*

### **Commission Départementale des Valeurs Locatives (CDVL)**

**Titulaires Communes :**

*Gérard BESNARD, Maire de Morancez*

*Pascal LECLAIR, Maire de Nogent-sur-Eure*

*Stéphane MAGUET, Maire de Janville-en-Beauce*

*Victor PROVÔT, Maire de Thiron-Gardais* Suppléants Communes :

*Evelyne LAGOUTTE, Maire de Denonville*

*Nathalie VELIN, Maire de Guainville*

*John BILLARD, Maire de Le Favril*

*Christelle LORIN, Maire de Digny*

**Titulaires Intercommunalités :**

*Joël BILLARD, Président de la CDC du Bonnevalais  
Xavier NICOLAS, Président de la CDC des Forêts du Perche  
Didier GARNIER, Vice-Président de Chartres Métropole  
Benoît PELLEGRIN, Président de la CDC Coeur de Beauce*

**Suppléants Intercommunalités :**

*Denis GOUSSU, Vice-Président de la CDC du Bonnevalais  
Franck MASSELUS, Vice-Président de Chartres Métropole  
Christelle MINARD, Vice-Président de l'Agglo du Pays de Dreux  
Vincent BOUTELEUX, Conseiller Communautaire de Chartres Métropole*

**Collège Départemental de fonds de développement de la vie associative****Titulaires Communes :**

*Victor PROVÔT, Maire de Thiron-Gardais  
Gérard BESNARD, Maire de Morancez  
Bertrand MASSOT, Maire de Luisant*

**Suppléante Communes :**

*Nathalie VELIN, Maire de Guainville*

**Comité Départemental des Services aux Familles (CDVS)****Titulaires Communes :**

*Julien BIRRE, Maire d'Eole-en-Beauce Hélène  
DENIEAULT, Maire de Challet  
Michelle CHEYMOL, Adjointe au maire du Coudray  
Pascal LECLAIR, Maire de Nogent-sur-Eure  
Michaël BLANCHET, Maire de Saint-Piat Suppléante Communes :  
Cécile DAUZATS, Maire déléguée de Bleury-st- Symphorien*

**Titulaires Intercommunalités :**

*Sabrina VIGNY, Adjointe au Maire de Vernouillet  
Damien BOUTICOURT, Président de regroupement Pédagogique de Dangers,  
Mittainvilliers-Vérigny*



**Commission Départementale de la coopération intercommunale en Eure-et-Loir (CDCI)**

**Représentants des communes dont la population est inférieure à la moyenne départementale (1215 hab.) Titulaires Communes :**

*Michèle CAT, Maire de Saint-Eman*

*Mickaël TACHAT, Maire de Mittainvilliers-Vérigny*

*Max VAN DER STICHELE, Maire de Ver-lès-Chartres*

*Bernard GOUIN, Maire de Flacey*

*Alain BELLAMY, Maire de Clévilliers*

*Dominique PETILLON, Maire de Houville-la-Branche*

*Pascal LECLAIR, Maire de Nogent-sur-Eure*

*Jean-Michel CERCEAU, Maire de Saint-Victor-de-Buthon*

**4 membres supplémentaires :**

*John BILLARD, Maire du Favril*

*Marie-Laure RENVOIZÉ, Maire de Logron*

*Didier SIMO, Maire du Mesnil-Simon Marc LANGÉ, Maire de Lumeau*

**Représentants des cinq communes les plus peuplées :  
6 membres titulaires :**

*Elisabeth FROMONT, Adjointe au Maire de Chartres Pierre-*

*Frédéric BILLET, Maire de Dreux*

*Florent GAUTHIER, Maire de Lucé*

*Pascal BEAUVILLAIN, Conseiller municipal de Châteaudun*

*Damien STEPHO, Maire de Vernouillet*

*Guillaume BONNET, Adjoint au Maire de Chartres*

**3 membres supplémentaires :**

*Josette PHILIPPE, Adjointe au Maire de Dreux*

*Florence BRIAND, Adjointe au Maire de Châteaudun*

*Sabrina VIGNY, Adjointe au Maire de Vernouillet*

**Représentants des communes dont la population est supérieure à la moyenne départementale (1215 habitants)**

**7 membres titulaires :**

*Christian PAUL-LOUBIÈRE, Maire de Jouy*

*Hervé BUISSON, Maire de Courville-sur-Eure*

*Martial LOCHON, Maire de Bailleau-le-Pin*

*Etienne ROUAULT, Maire de Champhol*

*Stéphane COURPOTIN, Maire d'Arcisses*

*Emmanuel SAUTEUR, Conseiller Municipal d'Epernon*

*Annick LHERMITTE, Maire de Dammarie*

**4 membres supplémentaires :**

*Eric JUBERT, Maire de Bonneval*

*Aliette LE BIHAN, Maire d'Anet*

*Eric GIRONDEAU, Maire d'Authon-du-Perche*

*Loïc BARBIER, Maire de Brezolles*

**Représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre : 13 membres titulaires :**

*Benoît PELLEGRIN, Président de la CDC Coeur de Beauce*

*Xavier NICOLAS, Président de la CDC des Forêts du Perche*

*Jean-Pierre GORGES, Président de Chartres Métropole*

*Karine DORANGE, Vice-Présidente de Chartres Métropole*

*Joël BILLARD, Président de la CDC du Bonnevalais*

*Gérard SOURISSEAU, Président de la Communauté d'Agglo du Pays de Dreux*

*Marc GUERRINI, Vice-Président de la CDC Coeur de Beauce*

*Harold HUWART, Président de la CDC du Perche*

*Philippe SCHMIT, Président de la CDC Entre Beauce et Perche*

*Fabien VERDIER, Président de la CDC du Grand Châteaudun*

*Jean-Yves PANAIS, Vice-Président de la CDC du Grand Châteaudun*

*Eric GÉRARD, Président de la CDC Terres de Perche*

*Stéphane LEMOINE, Président de la CDC des Portes Euréliennes d'Ile-de-France*

**6 membres supplémentaires :**

*Bernard PUYENCHET, Vice-Président de la CDC Entre Beauce et Perche*

*Didier GARNIER, Vice-Président de la Communauté d'Agglo de Chartres Métropole*

*Patrick RIEHL, Vice-Président de la Communauté d'Agglo du Pays de Dreux*

*Jérémie CRABBE, Vice-Président de la CDC du Perche*

*Laurent LECLERCQ, Vice-Président de la CDC Coeur de Beauce*

*Bruno JEROME, Vice-Président de la CDC Terres de Perche*

**Représentants des syndicats mixtes et des syndicats de communes :  
2 membres titulaires :**

*Jérôme DEPONDT, Président du Syndicat intercommunal d'énergies d'Eure-et-Loir  
et des Yvelines*

*Gérard BESNARD, Président du SIVOS de Morancez- Gellainville*

**1 membre supplémentaire :**

*Damien BOUTICOURT, Président du SIRP de Dangers-Mittainvilliers-Vérigny*

**Représentants du Conseil Départemental**

*Christophe LE DORVEN Luc LAMIRAULT*

*Albéric de MONTGOLFIER Christelle MINARD*

**Représentant du Conseil Régional**

*Valentino GAMBUTO*

**Sont associés aux travaux de la commission départementale de  
coopération intercommunale les parlementaires non membres au titre  
de leur mandat local et sans voix délibérative**

*Guillaume KASBARIAN, Député*

*Chantal DESEYNE, Sénatrice*

**Commissions nationales.**

**COMMISSION COMMUNES ET TERRITOIRES RURAUX**

**Titulaires Communes :**

*Robert DARIEN, Maire d'Aunay-Sous-Auneau*

*Michael BLANCHET, Maire de Saint-Piat*

## COMMISSION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

### **Titulaire Communes :**

*Robert DARIEN, Maire d'Aunay-Sous-Auneau*

## COMMISSION FINANCES ET FISCALITE LOCALES

### **Titulaires Communes :**

*Victor PROVÔT, Maire de Thiron-Gardais*

*Mickaël TACHAT, Maire de Mittainvilliers-Vérigny*

Commission culture et patrimoine

Titulaires Communes :

Michael BLANCHET, Maire de Saint-Piat  
Gardais

Victor PROVÔT, Maire de Thiron-

Commission aménagement, urbanisme, habitat et logement

Titulaires Communes :

Michael BLANCHET, Maire de Saint-Piat  
Gardais

Victor PROVÔT, Maire de Thiron-

Commission Europe

Titulaire Communes :

Victor PROVÔT, Maire de Thiron-Gardais

Commission politique de la ville et cohésion sociale

Titulaire Communes :

Pierre-Frédéric BILLET, Maire de Dreux

Commission transports, mobilités, voirie

Titulaire Communes :

Gérard BESNARD, Maire de Morancez

Commission développement économique, tourisme, commerce

Titulaires Communes :

Victor PROVOT, Maire de Thiron-Gardais  
Mittainvilliers-Vérigny

Mickaël TACHAT, Maire de

Commission ville et numérique

Titulaires Communes :

Victor PROVOT, Maire de Thiron-Gardais  
Mittainvilliers-Vérigny

Mickaël TACHAT, Maire de

Commission santé

Titulaires Communes :

Michael BLANCHET, Maire de Saint-Piat  
Gardais

Victor PROVÔT, Maire de Thiron-

Commission prévention de la délinquance et sécurité

Titulaires Communes :

Gérard BESNARD, Maire de Morancez Pierre-Frédéric BILLET, Maire de Dreux

